

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 138 (2012)
Heft: 10: Rotterdam

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

s.a. de la maison SIA

S.A. de la Maison SIA
Selnaustrasse 16
8001 Zürich

Tél. 044 201 76 86
fax 041 768 18 19
sia-haus@sia.ch

Administrateur:
Administra Immobilien-Treuhand AG
Baarerstrasse 137, 6302 Zug

Convocation

à la 45^e assemblée générale des actionnaires

Mercredi, 27 juin 2012

à l'hôtel BAUR AU LAC, Talstrasse 1, 8022 Zurich

10 h 00 Début du contrôle de entrée

11 h 00 45^e Assemblée générale ordinaire

Ordre du jour et propositions du conseil d'administration:

1. Commentaires du rapport de gestion et des comptes annuels 2011

2. Rapport de l'organe de révision

3. Décisions concernant

3.1 Approbation du rapport de gestion 2011

Proposition: Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'approuver le rapport de gestion 2011.

3.2 Approbation des comptes annuels 2011

Proposition: Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels 2011.

3.3 Utilisation du bénéfice résultant du bilan

Proposition: Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'utiliser le bénéfice résultant du bilan de l'exercice 2011 comme suit:

Bénéfice au bilan	1 324 798.47
Dividende privilégié de 4 % sur la part du capital au porteur s'élevant à CHF 3 600 000 00 (Art. 25, Abs. 1/b), soit	144 000.00
Dividende de 16 % sur la part du capital au porteur s'élevant à CHF 3 600 000.00, soit	576 000.00
Dividende de 16 % sur la part du capital nominatif s'élevant à CHF 400 000.00, soit	64 000.00
Affectation au report à nouveau	540 798.47

L'organe de révision confirme que cette proposition est conforme à la loi et aux statuts.

4. Décharge des membres du conseil d'administration et des organes responsables

Proposition: Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de donner la décharge à ses membres et à la direction pour l'exercice 2011.

5. Elections

5.1 Réélection au sein du Conseil d'administration

Requête: Le Conseil d'administration propose de réélire Daniel Kündig, Richard Hunziker et René Furler au Conseil d'administration pour un mandat d'un an.

5.2 Election au sein du Conseil d'administration

Requête: Le Conseil d'administration propose d'élire Hans-Georg Bächtold et Gilles Pirat au Conseil d'administration pour un mandat d'un an.

5.3 Réélection de l'organe de révision

Requête: Le Conseil d'administration propose de réélire KPMG en qualité d'organe de révision pour un nouveau mandat d'un an

Après l'assemblée générale, les actionnaires sont invités à un apéritif au Salon 1.

Le rapport de gestion 2011, les comptes annuels 2011 ainsi que le le rapport de l'organe de révision sont à la disposition des actionnaires pour consultation à partir du 6 juin 2012 auprès de l'administrateur de la S.A. de la Maison SIA, Administra Immobilien-Treuhand AG, Baarerstrasse 137, 6302 Zug, auprès duquel ils pourront également être commandés. Les cartes d'entrée et de vote pourront être retirées à cette adresse jusqu'au 26 juin 2012 ainsi que le jour de l'assemblée lors du contrôle des entrées. Un actionnaire ne peut se faire représenter que par un autre actionnaire muni d'une procuration écrite.

Zurich, le 1 juin 2012

S.A. de la Maison SIA
Le Conseil d'administration

JOURNÉE PORTES OUVERTES



Base Lausanne
Samedi 9 juin 2012
10 – 17 heures

www.60ans.rega.ch

rega 
60 Jahre Ans Anni Years